



**N° 1805 – QU 412**

**Dépôt :** 24.04.2023  
**Traitement Bureau CDV :** 08.05.2023  
**Développement/Urgence :** NON/NON  
**Délai de réponse :** 08.09.2023

**Question écrite de Moutier à Venir intitulée : « Participation financière de la ville de Moutier au concert du groupe Les Cramias »**

**Introduction**

Vous avez sûrement vu et entendu la fameuse chanson "Justice" de Galaad reprise par les Cramias, groupe d'artistes de l'arc jurassien, en mars 2021 ! Depuis, cette équipe de joyeux drilles a fait la joie du public du « Chant du Gros » au Noirmont et de la Braderie Prévôtoise en 2022. (...) Un moment de bonne humeur et de détente, convivial et apolitique, organisé conjointement par Les Cramias, GasteroProd, l'Association de la Jeunesse Prévôtoise et avec le soutien de la ville de Moutier. »

Voici ce qu'on peut lire sur le site internet de notre ville, sous l'onglet actualité.

A l'heure actuelle où le budget a été refusé et où il y a lieu de faire attention aux dépenses inutiles, il est surprenant que la ville de Moutier soutienne et présente une telle affiche. Il serait peut-être judicieux que le Conseil municipal se remette une fois en question sur le genre de sponsoring qu'il peut amener pour promouvoir la ville et/ou pourquoi ne pas réfléchir à inverser les rôles.

**Proposition**

Le Conseil municipal est prié de donner des renseignements sur l'affaire suivante :

- Dans quelle mesure la ville de Moutier a participé au concert des Cramias le 14.04.2023 ?
- A combien se monte le soutien de la ville de Moutier pour cette soirée et dans quel compte retrouve-t-on ce montant ?

Moutier, le 24 avril 2023

**Signature (s) :**

**Moutier à Venir, 1<sup>ère</sup> signataire :**

**Mme Maryline Schnegg (2)**

M. Francis Pellaton